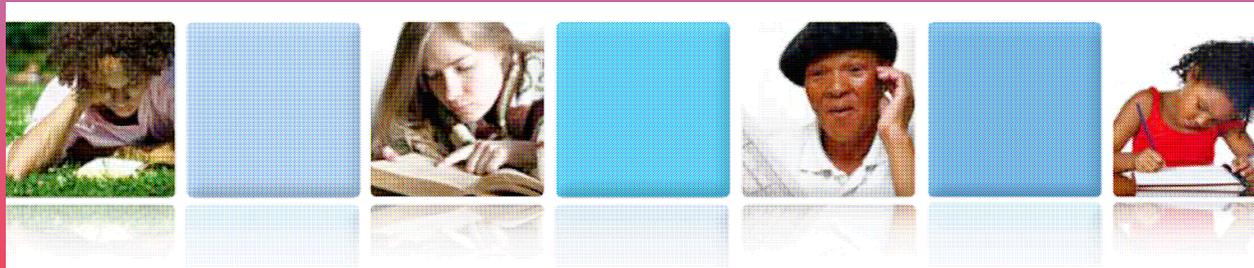


## *Le traitement du décrochage scolaire*



## *Les plate-formes partenariales*

## *Éléments de contexte nationaux*

1. 20 juin 2008 : Comité interministériel des villes et du développement urbain
2. 30 janvier 2009 : Comité interministériel pour la jeunesse
3. Mars 2009 : Plan « agir pour la jeunesse »
4. Novembre 2009 : Comité interministériel de l'outre-mer
5. 10 mars 2010 : Loi du service civique
6. 9 février 2011 : Circulaire interministérielle

*C'est une mobilisation interministérielle du Gouvernement*

## *Déclinaison locale : définition et objectifs d'une plate-forme*

1. Août 2010 : Le Préfet mandate le SPCSJ d'installer les plates-formes
2. 25 octobre 2010 : Premier comité de pilotage plénier départemental
3. Novembre 2010 : Les 4 plates-formes se réunissent pour la première fois

### Définition :

- Une plate-forme est une instance partenariale conduite par le Préfet ou ses représentants, chargée du traitement du décrochage scolaire.
- Il s'agit notamment d'interpeller les jeunes inconnus des missions locales

### Objectifs :

- Identifier nominativement les jeunes ayant décroché grâce aux informations de l'Éducation Nationale
- Proposer aux jeunes ainsi identifiés une offre de « raccrochage » pour des solutions adaptées en lien avec les partenaires (formation qualifiante, raccrochage scolaire, insertion, ACI, emploi, service civique...)

## *Méthodologie de travail d'une plate-forme*

- *4 plates-formes installées (Nord, Sud, Ouest, Est)*
- *Le travail produit par les 4 plates-formes est coordonné par le SPCSJ*
- *Chaque instance est pilotée par le sous-préfet d'arrondissement*
- *Les missions locales récupèrent les listes de l'Éducation Nationale*

### *Composition :*

- *La MGI, les Chambres consulaires, la DAAF, le Conseil Général, le Conseil Régional, la DJSCS, la PJJ, le SPIP, des associations, la DIECCTE, Pôle Emploi, le réseau Information Jeunesse (CRIJ et PIJ), le RSMA-R, l'UDAF, GRETA.*

### *Rythme de travail :*

- *4 à 5 fois par an*
- *Mises à jour régulière de la base informatique*

# Moyens financiers

## Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (plan agir pour la jeunesse):

- Crédits 2011 pour associations (105 000 €)
- Crédits pour recruter 5 personnels dans les missions locales (400 000 €)

## Crédits ACSé dans le cadre des CUCS (politique de la ville):

- Crédits 2011 pour associations (82 000 €)

## Crédits pour le RSMA :

- Près de 14 000 000 € (hors FSE)

## Crédits École deuxième chance :

- 472 000 € (DIECCTE) et 250 000 € (ACSé)

## Fonds paritaires de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) (ANI):

### DIECCTE → Missions locales :

- Accompagnement renforcé de 390 jeunes décrocheurs
- Durée de la campagne : du 01/12/2011 au 01/03/2012
- Crédits : 570 000 € pour de recrutements missions locales

### POLE EMPLOI :

- Accompagnement renforcé de 579 jeunes décrocheurs
- Durée de la campagne : du 01/12/2011 au 01/03/2012
- Crédits : 868 000 €

## Résultats provisoires au 23/11/2011

	Contexte de la plate-forme		Activité de la plate-forme		
	Installation effective	Nombre de jeunes identifiés (sur 2 ans)	Nombre de jeunes contactés	Nombre de jeunes orientés vers un parcours de formation ou d'insertion	Nombre de jeunes ayant accédé à l'emploi
Plate-forme <b>EST</b>	OUI	872	217	203	39
Plate-forme <b>OUEST</b>	OUI	1371	819	275	81
Plate-forme <b>NORD</b>	OUI	1138	618	558	76
Plate-forme <b>SUD</b>	OUI	2546	705	553	60
<b>TOTAL</b>		<b>5927</b>	<b>2359</b>	<b>1589</b>	<b>256</b>
			<b>1845 solutions</b>		